

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 10 février 2026 à 19 h

Édifice municipal | Quartier Baker-Brook

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS : Nancy Ann Landry | Maire suppléante
Jessica Raymond | Greffière

CONSEILLERS PRÉSENTS :

Quartier Saint-François :	Nancy Ann Landry	Rino Levasseur
Quartier Lac Baker :	Bernard Soucy	Ronald Cormier
Quartier Clair :	Lloyd Plourde	Richard Michaud
Quartier Baker-Brook :	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin	Réginald Nadeau

MEMBRE ABSENT :

Ville de Haut-Madawaska : Jean-Pierre Ouellet | Maire

Présence dans la salle : 0.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h. Madame la Maire suppléante souhaite la bienvenue.

2. Constatation du quorum

Un membre du Conseil est absent. Le quorum est constaté.



3. Déclaration divulguant un conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'Ordre du jour

Résolution n° 2026-02-10 (1)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du jour, tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures

a) Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 13 janvier 2026

Résolution n° 2026-02-10 (2)

Proposé par le conseiller Richard Michaud

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 13 janvier 2026, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

b) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 20 janvier 2026

Résolution n° 2026-02-10 (3)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 20 janvier 2026, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

c) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 3 février 2026

Résolution n° 2026-02-10 (4)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 3 février 2026, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

6. DOSSIERS MUNICIPAUX

FINANCES

a) Transfert d'un montant de 261 110 \$ (Fonds de fonctionnement général)

Résolution n° 2026-02-10 (5)

Proposé par le conseiller Loyd Plourde

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

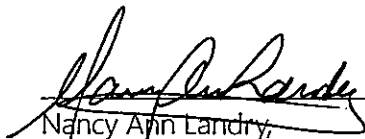
Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska transfère un montant de 261 110 \$


du *fonds d'opérations* du Fonds de fonctionnement général
au *fonds de réserve d'immobilisations* du Fonds de
fonctionnement général.

Motion adoptée.

7. Levée de la séance

L'ajournement est proposé par la Conseiller Ronald Cormier à 19 h 04.


Nancy Ann Landry,
Maire suppléante


Jessica Raymond,
Greffière

